

**RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT SUR
LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS
EXERCICE 2013**



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE.....	3
I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	4
II - DESCRIPTIF DU SERVICE	11
2.1 – CONTENEURS ET COMPOSTEURS	11
2.11 – <i>Nombre de conteneurs à déchets ménagers</i>	11
2.12 – <i>Matériel pour la collecte sélective</i>	12
2.13 – <i>Composteurs mis à disposition</i>	13
2.2 – NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE	14
2.3 – FRÉQUENCE DES COLLECTES	14
2.31 – <i>Collecte sélective</i>	14
2.32 – <i>Collecte des encombrants</i>	14
2.4 – LES DÉCHÈTERIES	14
III - TONNAGES ET COLLECTES.....	19
3.1 – COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS (en tonnes).....	19
3.2 – COLLECTES SÉLECTIVES : VERRE, PAPIER ET CARTON, PLASTIQUES (EN TONNES) ..	20
3.21 – <i>Tonnages</i>	20
3.22 – <i>Ratios de collecte (kg/an/habitant)</i>	21
3.23 – <i>Évolution</i>	21
3.24 – <i>Les déchèteries</i>	23
3.25 – <i>Les collectes diverses</i>	26
IV - TRAITEMENT - VALORISATION.....	26
4.1 – TRAITEMENT	26
4.2 – VALORISATION MATIÈRE	26
4.3 – VALORISATION ENERGÉTIQUE	27
V - INDICATEURS FINANCIERS.....	28
5.1 – MODALITÉS D'EXPLOITATION.....	28
5.2 – ÉLÉMENTS FINANCIERS.....	28
5.21 – <i>Les dépenses de fonctionnement</i>	28
5.22 – <i>Les recettes de fonctionnement</i>	29
5.23 – <i>Les dépenses d'investissement</i>	30
VI - PRODUCTION ET VALORISATION.....	31

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

P R É A M B U L E

Le présent rapport est établi en application du décret 2000-404 du 11 mai 2000, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a la compétence déchets depuis le 1^{er} janvier 1998. Elle assure la collecte des déchets ménagers, ainsi que la collecte sélective sur l'ensemble des huit communes (ERGUÉ-GABÉRIC, GUENGAT, LOCRONAN, PLOGONNEC, PLOMELIN, PLONÉIS, PLUGUFFAN et QUIMPER).

En terme de traitement, QUIMPER COMMUNAUTÉ adhère au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER) qui traite l'ensemble des ordures ménagères collectées au sein de l'usine d'incinération des ordures ménagères, située à BRIEC (voir rapport du président du SIDÉPAQ en annexe).

L'ensemble des prestations relatives à la gestion des déchets est confié à des sociétés privées, après appel d'offres. Le partenaire principal est la société GRANDJOUAN ONYX.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a conservé en régie la gestion du parc de conteneurs pour la collecte des déchets et la collecte sélective.

Les ambassadrices du tri et du compostage assurent pour QUIMPER COMMUNAUTÉ, l'information et la sensibilisation de l'ensemble des publics.

Le financement du service est assuré principalement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au début de l'année 2013, QUIMPER COMMUNAUTE a retenu un groupement de maîtrise d'œuvre (cabinet BOURGOIS / ARCHITECTE COMPÈRE SA) pour la réalisation du projet de locaux techniques et de centre de transfert qui seront mis à disposition du prochain prestataire de collecte des ordures ménagères et des collectes sélectives. L'implantation du projet se situe sur la ZA de KERGONAN sur la parcelle attenante à la déchèterie de QUIMPER EST. Les accès à ces locaux seront assurés par les voies internes de la déchèterie.

Le projet consiste donc en la création de différents locaux (locaux administratifs, ateliers, centre de transfert) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Les locaux :

Les locaux techniques permettront d'accueillir 30 à 35 personnes nécessaires au bon fonctionnement du service. Leur surface sera de l'ordre de 200 m². Ils comprendront : les vestiaires, les sanitaires, la salle de repos, les bureaux et la salle de réunion.

L'atelier aura une surface de l'ordre de 300 m² et comprendra un magasin pour les pièces détachées.

- Le centre de transfert :

Le dimensionnement du centre de transfert s'est effectué selon la réglementation sur le jour de pointe journalier. Celui-ci se situe à environ 160 tonnes pour les ordures ménagères et à environ 14 tonnes en collecte sélective. La durée de fonctionnement du centre se situera aux environs de 8 heures par jour avec l'utilisation de gros porteurs équipés de fonds mouvants automatiques (FMA) d'une capacité de l'ordre de 80 m³ pour les ordures ménagères et de caissons de 30 m³ pour la collecte sélective.



Dans le cadre de ce futur centre, il a été intégré une récupération des eaux de pluie pour le lavage des véhicules.

Ce projet nécessite, hormis le permis de construire, un dossier réglementaire au titre des installations classées.

Le groupement de maîtrise d'œuvre a réalisé au cours de l'année 2013 le dossier administratif et le dossier de consultation des entreprises. Le dossier de permis de construire a été déposé début 2014 en mairie de QUIMPER. Le dossier réglementaire après de nombreuses réunions avec les services de l'État (DREAL) a été adressé au préfet du Finistère le 30 juillet 2013.

En parallèle, la consultation pour la réalisation des travaux a été lancée fin de l'année afin de pouvoir retenir les différentes entreprises fin du 1^{er} trimestre 2014. A cette date, QUIMPER COMMUNAUTE devrait avoir reçu en retour l'arrêté de permis de construire ainsi que l'arrêté préfectoral d'exploitation du centre de transfert.

Le coût des travaux est estimé à près de 2,2 millions d'euros et la durée du chantier est d'environ 12 mois pour un achèvement avant l'été 2015.

Le marché de collecte des déchets ménagers expirant fin octobre 2015, le prochain prestataire bénéficiera des locaux construits.

Sur ce point, il est souhaitable, au vu des délais de mise en œuvre et en particulier d'achats des véhicules de collecte, de retenir le prochain prestataire de collecte avant la fin de l'année 2014. Pour tenir cet objectif, QUIMPER COMMUNAUTÉ a lancé une consultation pour retenir un assistant de maîtrise d'ouvrage qui sera chargé de la rédaction des DCE et de l'ensemble de la procédure jusqu'à la notification des marchés.

L'assistant de maîtrise d'ouvrage retenu a entamé la rédaction des DCE avec pour objectif une consultation au milieu du 2^{ème} trimestre 2014. Le dossier intègrera des variantes sur les fréquences de collecte des déchets ménagers et des collectes sélectives des emballages. Par ailleurs, le cahier des charges devra être suffisamment ouvert pour intégrer des éventuelles évolutions en lien avec la tarification incitative.

Sinon sur l'année 2013, la baisse du tonnage des ordures ménagères s'est poursuivie avec près de 300 tonnes collectées en moins, soit 1,43 % entre 2012 et 2013, soit l'équivalent du tonnage annuel collecté sur une commune comme GUENGAT. Par contre, on constate également une baisse significative de la collecte sélective surtout au niveau des papiers journaux. Cette baisse a été surtout constatée sur le 1^{er} semestre 2013.

Après avoir rencontré d'autres collectivités, QUIMPER COMMUNAUTÉ a retenu le groupement de bureaux d'études CITEXIA/ABBOD/LANDOT ET ASSOCIÉS pour analyser d'un point de vue technique, financier et juridique, la mise en place éventuelle d'une tarification incitative sur les déchets.

Cette tarification incitative a été intégrée dans les textes législatifs suite au Grenelle de l'environnement qui indique donc que « la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères devront intégrer, dans un délai de cinq ans, une part variable incitative devant prendre en compte la nature et le poids et/ou le volume et/ou le nombre d'enlèvement des déchets ». La mise en œuvre était prévue par les textes en 2015.

Le groupement d'études a démarré et a terminé la phase 1 qui faisait l'état des lieux des données techniques, financières avec la mise en évidence des points favorables et défavorables à l'instauration d'une tarification incitative sur notre territoire.

Il en ressort des points forts pour la mise en place d'une tarification incitative sur QUIMPER COMMUNAUTÉ :

- le taux d'habitat pavillonnaire élevé sur les communes autour de QUIMPER ;
- une bonne connaissance des services du parc de conteneurs ;
- une collecte sélective en place avec des ratios intéressants ;
- une bonne communication avec également une politique de prévention des déchets engagée ;
- une bonne couverture du territoire en déchèterie.

Cependant, des points importants de vigilance seront à prendre en compte :

- le taux élevé de collectifs sur QUIMPER ;
- une collecte des déchets en sacs sur le centre-ville de QUIMPER ;
- la taille de QUIMPER COMMUNAUTÉ ;
- l'importance du financement actuel des professionnels ;
- la différence de facture actuelle entre les modes d'habitat (pavillonnaire ou collectif).

Le groupement a par la suite proposé différents schémas pour que l'ensemble des usagers soient acteurs dans la mise en place de la tarification. Des simulations seront faites en fonction du mode de tarification (redevance incitative à la levée du bac, ou au poids du bac, ou au volume du bac, taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative à la levée du bac) sur le coût du service et l'incidence sur la facture actuellement supportée par les foyers au travers de la TEOM. Il y aura comme dans toute modification, des bénéficiaires mais également des foyers qui auront des hausses et dans quelle proportion. Ces éléments seront connus courant 2014.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi ses réflexions sur l'amélioration de la collecte des déchets ménagers dans le secteur du centre-ville de QUIMPER qui est actuellement réalisée 6 fois par semaine. Les déchets sont présentés pour la majorité en vrac et de temps en temps en conteneur. La solution envisagée est la mise en place de conteneurs enterrés ou semi enterrés pour la collecte des ordures ménagères et des collectes sélectives. Ce mode de collecte permettra de limiter le nombre d'arrêt des véhicules de collecte et surtout de limiter les nuisances dues à des présentations de déchets en dehors des heures prévues par les arrêtés municipaux, tout en supposant que les citoyens ne déposent pas leurs déchets au pied de ces conteneurs.

La difficulté principale de ce dossier est de trouver les lieux d'implantation du fait de l'encombrement des sous-sols avec l'ensemble des réseaux (eau potable, gaz, assainissement, eaux pluviales, éclairage public, Télécom, fibre optique...). Au cours de l'année 2013, QUIMPER COMMUNAUTÉ a réalisé une étude sur la rue JEAN JAURÈS qui a abouti à la mise en place de 3 points qui seront complétés ultérieurement par 2 autres points à chaque extrémité de cette rue. Sur les prochaines années, ce dispositif sera étendu en fonction des aménagements réalisés.



Par ailleurs, QUIMPER COMMUNAUTÉ a décidé de lancer une démarche visant à améliorer la gestion des déchets dans les zones d'habitat collectif dense. En 2012, une caractérisation des déchets ménagers contenus dans les conteneurs gris avait montré que la proportion de papier et de verre était plus importante sur ce secteur d'habitat que sur l'habitat pavillonnaire. De ce fait, le quartier de KERMOYSAN/KERJESTIN a été retenu comme quartier test pour engager des actions visant à améliorer le tri sélectif et également développer la politique de prévention des déchets.

Dans ce but, des réunions ont eu lieu avec les élus du quartier en associant les principaux acteurs : bailleurs, centre social, PIMMS, CLCV...

Ces réunions ont permis d'échanger sur la problématique de la gestion des déchets et d'envisager différentes actions pour l'améliorer. Une enquête a eu lieu sur le quartier au cours du 2^{ème} trimestre 2013 auprès de 200 foyers, soit près de 10 % des foyers du quartier. Les habitants sondés ont fait part de leurs remarques et ont aussi émis des réflexions d'amélioration.

En premier lieu, il en ressort la demande de la redistribution d'un sac de pré collecte afin de pouvoir trier au niveau de son logement (action réalisée à la fin des années 1990).

QUIMPER COMMUNAUTÉ a retenu la société pour fournir les sacs sur lesquels seront rappelées les principales consignes de tri. La fourniture de ce sac sera l'occasion de redonner des messages sur le tri sélectif mais également sur la prévention. Pour assurer la distribution de ce sac, QUIMPER COMMUNAUTÉ a pris contact avec le PIMMS (POINT INFORMATION MÉDIATION MULTI SERVICES DE QUIMPER CORNOUAILLE), qui a déjà réalisé des opérations d'informations sur ce quartier dans d'autres domaines. Les agents médiateurs du PIMMS formés par QUIMPER COMMUNAUTÉ interviendront auprès des 2 300 foyers.

Les points abordés lors de la rencontre sont :

- une sensibilisation sur le tri sélectif ;
- une sensibilisation sur les encombrants et le compostage en pied d'immeuble ;
- la remise du sac de pré collecte avec un mémo sur la gestion des déchets sur leur quartier.

Cette opération aura lieu après l'été 2014. En parallèle, QUIMPER COMMUNAUTÉ examinera les possibilités d'intervention lors de la Fête du quartier en lien avec la MPT de PENHARS.

La déchèterie de QUILLIHUEC à ERGUÉ GABÉRIC mise en service en décembre 2012 a permis de poursuivre le rééquilibrage des apports sur les différentes déchèteries. En effet, on constate une baisse des tonnages reçus sur les 2 déchèteries situées sur le territoire de la ville de QUIMPER sur lesquelles des habitants d'ERGUÉ GABÉRIC devaient se rendre précédemment. Par contre, le tonnage total reçu en 2013 est en augmentation de + 10 % par rapport à 2012 avec en particulier la ferraille, les gravats et le bois.



Ce dernier site a été équipé d'un système de vidéosurveillance qui permet de limiter de manière significative les intrusions. Cependant sur le site de QUIMPER NORD, une recrudescence d'intrusions a été constatée ces derniers mois malgré les caméras. Après un audit de sûreté effectué par la DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU FINISTÈRE qui a jugé le site déjà bien sécurisé, celle-ci a suggéré la mise en place d'une clôture renforcée avec la pose de rouleaux de fils de fer de type « Concertina ». Ce dispositif sera donc mis en place au cours du 1^{er} semestre 2014.

En 2013, des caissons pour la collecte du plâtre ont été mis en œuvre sur les déchèteries de QUIMPER EST et QUILLIHUEC et des discussions ont été engagées avec l'éco organisme qui est chargé de la récupération du mobilier sur les différentes déchèteries. Une convention sera signée en 2014 pour la mise en place du dispositif qui permettra à QUIMPER COMMUNAUTÉ d'améliorer son dispositif de valorisation.

Après les investissements réalisés pour la création des dernières déchèteries, des travaux seront entrepris sur celles de KERDREIN et de PLUGUFFAN pour améliorer leur fonctionnement. Des travaux seront également réalisés sur le site de QUIMPER EST pour limiter la perception auditive de certains riverains lors des dépôts de certains déchets et la manipulation des caissons.

Les trois ambassadeurs du tri ont poursuivi leurs actions avec toujours la sensibilisation en milieu scolaire. Pour l'année scolaire 2013/2014, les demandes d'interventions sont en baisse par rapport à l'année précédente (voir tableau ci-après) dans les classes de fin de primaire. Ceci est dû à la perspective d'intervention des ambassadeurs du tri dans le cadre du temps d'activités périscolaires (TAP) où il a été décidé d'y consacrer un volant d'heures tout en poursuivant les autres actions développées ci-après :

- parcours des déchets (carnet « Le petit trieur ») ;
- visite de la déchèterie de QUIMPER EST (carnet « A la découverte d'une déchèterie ») ;
- consommation et production de déchets (carnet « Les consom'acteurs »).

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014
Nombre de classe	68	60	58	51	66	56
Soit	1 613 élèves	1 368 élèves	1 387 élèves	1 245 élèves	1 579 élèves	1 354 élèves

Les autres actions menées ont été :

- édition des numéros 23, 24 et 25 de la « *Lettre du tri* » :

La sensibilisation dans la « *Lettre du tri* » porte principalement sur les améliorations souhaitées au niveau du tonnage de certains matériaux (acier et aluminium) considérés comme un peu faible et sur la qualité du tri effectué. Les bilans des tonnages collectés des actions menées et les dernières actualités sont également présentés. De plus, des informations sur les actions de prévention des déchets sont abordées au sein de la lettre, notamment une collecte des objets en bon état et le broyage à domicile ;

- présence sur des salons et marchés ;
- suivi sur la qualité du tri dans les sacs jaunes, avant le passage de la benne ;
- suivi de la qualité des bacs jaunes dans les collectifs ;
- mise à jour des autocollants sur les bacs jaunes.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi et renforcé ses actions en terme de prévention des déchets, afin d'atteindre les objectifs définis par le MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. Il est rappelé que ces objectifs sont fixés à 200 kg de déchets ménagers résiduels par an et par habitant à l'horizon 2015.

Fin 2010, QUIMPER COMMUNAUTÉ a signé un programme local de prévention d'une durée de 5 ans, avec l'ADEME qui définit des engagements sur plusieurs axes :

- 1) sensibiliser les publics à la prévention des déchets ;
- 2) développer des actions éco exemplaires au niveau de la collectivité ;
- 3) mettre en œuvre les actions emblématiques nationales (compostage domestique, stop pub, sacs de caisse) ;
- 4) mener des actions d'évitement de la production des déchets (achats éco responsables, réparation, réemploi...) ;
- 5) mener des actions de prévention quantitative de déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative.



*n'achetez plus
vos déchets !*

JE RÉDUIS LES DÉCHETS À LA SOURCE

En contrepartie, QUIMPER COMMUNAUTÉ reçoit une aide financière forfaitaire de 105 000 € par an si les objectifs de 7 % de réduction des déchets ménagers sont atteints en fin de contrat.

Durant cette année, plusieurs actions de sensibilisation à la prévention des déchets ont été poursuivies :

- la réalisation d'ateliers compostage : formation de 60 personnes aux techniques du compostage ;
- la distribution de 940 « STOP PUB » ;
- cinq animations « CHARIOT ANTI GASPI » par l'associations CLCV dans les supermarchés de l'agglomération afin d'aider les habitants à choisir leurs produits pauvres en déchets ;
- des ateliers de réparation de vélos en partenariat avec la MPT de PENHARS et LES PETITS DÉBROUILLARDS GRAND OUEST. Une fois par mois, des animateurs accompagnent les cyclistes dans la remise en état et l'entretien de leur vélo. Les participants y découvrent que ce dispositif présente un double intérêt : remettre les vélos réparables en circulation, réutiliser les plus abîmés comme pour les pièces détachées ;
- le broyage de déchets végétaux à domicile. Ce service propose une alternative à la déchèterie, pour les habitants ayant des déchets végétaux volumineux. OBJECTIF EMPLOI SOLIDARITÉ, association de réinsertion, se charge d'effectuer le broyage. Ce service évite le déplacement en déchèterie et permet d'obtenir du broyat. Le broyat produit peut servir de paillis ou être mis dans le composteur, permettant un bon équilibre de celui-ci. 174 m³ de déchets verts ont été broyés pour 114 heures de prestation ;
- le tour de l'ouest du gaspillage alimentaire. Une animation a sensibilisé les élèves du collège MAX JACOB et des étudiants de l'université à la réduction du gaspillage alimentaire au moyen d'ateliers interactifs ;
- huit collectes mensuelles d'objets en bon état avec EMMAÛS sur la déchèterie de QUIMPER NORD dans le but de sensibiliser les usagers au réemploi.

Une nouvelle action a été mise en place suite au diagnostic réalisé sur l'ensemble du territoire de QUIMPER COMMUNAUTÉ pour le prêt de gobelets réutilisables. L'opération a été lancée avec deux partenaires prestataires qui sont l'ESAT DE L'ODET et l'association SUR UN AIR DE TERRE. Sur le second semestre 2013, 8 800 gobelets ont été prêtés lors de différentes manifestations publiques (sportives, culturelles...).

Enfin, QUIMPER COMMUNAUTÉ a participé comme chaque année :

- à la semaine européenne de réduction des déchets en novembre. Elle vise à sensibiliser les habitants du territoire à la prévention des déchets avec différentes animations ; 37 actions ont été proposées dont 27 coordonnées par QUIMPER COMMUNAUTÉ. Elles ont permis de sensibiliser 2 094 personnes (soit environ 337 de plus que l'année précédente). Les actions mises en place ont principalement suivi les thèmes donnés par le CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE : le gaspillage alimentaire, le jardinage au naturel et le compostage :
 - spectacle « Restachoux » et « Le lombric fourchu » pour les écoles du primaire ;
 - « disco soup », confection d'une soupe collective qui a attiré 300 personnes ;
 - récupération de téléphones portables (lycées, collèges, IUT, mairies) avec l'éco-organisme ECO-SYSTEMS) ;
 - atelier de confection de produits cosmétiques et d'entretien (avec RÉGINE QUÉVA) ;
 - atelier jardin récup animé par PHILIPPE MUNIER à QUIMPER ;
 - atelier 100 % récup animé par ESPRIT CABANE à QUIMPER ;
 - réalisation d'un Café de science sur le thème de la consommation durable (avec LES PETITS DÉBROUILLARDS GRAND OUEST) ;

- atelier de cuisine « anti-gaspi » (avec AUX GOÛTS DU JOUR) ;
- une journée forum sur le jardinage au naturel à PLOGONNEC ;
- démonstration de broyage (avec OBJECTIF EMPLOI SOLIDARITÉ) ;
- des conférences et des animations dans des magasins partenaires (jardinerie, supermarchés).

QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi la dotation annuelle de sacs jaunes par l'intermédiaire de quatre contrats à durée déterminée au cours des mois de juin et juillet 2013.

Les agents ont poursuivi le contrôle sur le terrain des prestations assurées par différentes entreprises en contrat avec QUIMPER COMMUNAUTÉ.

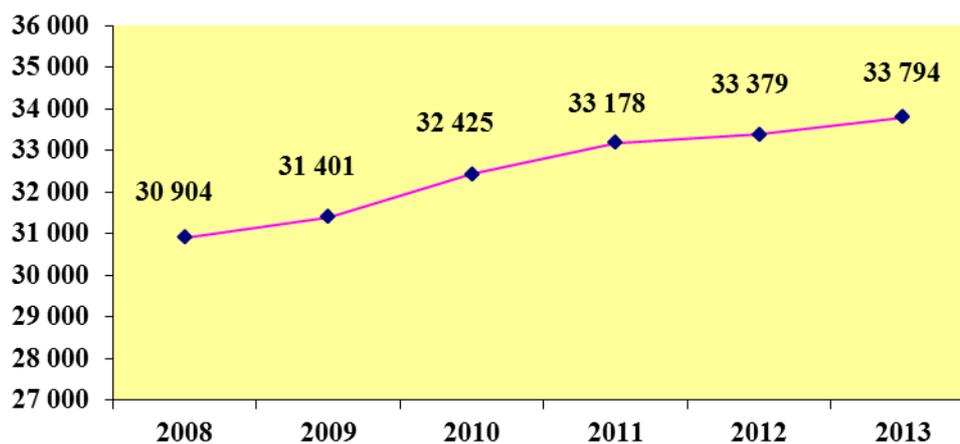
II - DESCRIPTIF DU SERVICE

2.1 – CONTENEURS ET COMPOSTEURS

2.1.1 – NOMBRE DE CONTENEURS À DÉCHETS MÉNAGERS

QUIMPER COMMUNAUTÉ gère un parc de près de 34 000 conteneurs, répartis comme suit, selon les communes :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
ERGUE-GABERIC	3 075	3 123	3 217	3 250	3 292	3 341
GUENGAT	603	617	642	664	672	686
LOCRONAN	/	/	/	323	329	351
PLOGONNEC	870	897	919	955	971	1 003
PLOMELIN	1 331	1 370	1 503	1 530	1 535	1 609
PLONEIS	788	826	824	843	803	851
PLUGUFFAN	1 245	1 315	1 366	1 422	1 464	1 506
QUIMPER	22 992	23 253	23 954	24 191	24 313	24 447
TOTAL	30 904	31 401	32 425	33 178	33 379	33 794



Sur le graphe ci-dessus, on constate une augmentation du nombre de conteneurs mis à disposition, du fait de l'urbanisation constante de QUIMPER COMMUNAUTÉ.

L'augmentation du parc est de 1,24 % entre 2012 et 2013.

La gestion du parc de conteneurs pour ordures ménagères et collectes sélectives a été assurée par le personnel de QUIMPER COMMUNAUTÉ. Sur l'année 2013, l'activité a été la suivante :

	Conteneurs 2 roues	Conteneurs 4 roues	Conteneurs collecte sélective
Nouvelle dotation	306	14	57
Changement de volumes ou retraits de bacs	170	31	26
Remplacement de bacs détruits	54	12	3
Remplacement de bacs volés ou disparus	271	4	6
Remplacement de bacs brûlés	11	8	1
Mise en place de bacs pour fêtes et manifestations	420		14
Réparations	179		

Par ailleurs, la mise à disposition de conteneurs pour les fêtes et manifestations continue d'occuper une part importante de l'activité avec une évolution vers la collecte sélective lors des manifestations.

2.12 – MATÉRIEL POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE

a) – État du parc au 31/12/2013

Commune	Conteneur jaune
ERGUÉ-GABÉRIC	138
GUENGAT	32
LOCRONAN	42
PLOGONNEC	73
PLOMELIN	103
PLONÉIS	53
PLUGUFFAN	67
QUIMPER	1 242
QUIMPER COMMUNAUTÉ	1 750
<i>Progression par rapport à 2012</i>	<i>+ 3,36 %</i>

b) – Foyers en sacs jaunes

Au 31/12/2013, le nombre de foyers desservis en porte à porte en sacs jaunes était le suivant :

➤ ERGUÉ-GABÉRIC	2 822 foyers
➤ GUENGAT	572 foyers
➤ LOCRONAN.....	219 foyers
➤ PLOGONNEC	789 foyers
➤ PLOMELIN	1 313 foyers
➤ PLONÉIS	702 foyers
➤ PLUGUFFAN.....	1 225 foyers
➤ QUIMPER	16 649 foyers
➤ Soit un total de	24 291 foyers

Aujourd'hui, plus des deux tiers des habitants de QUIMPER COMMUNAUTÉ sont desservis en collecte sélective au porte à porte.

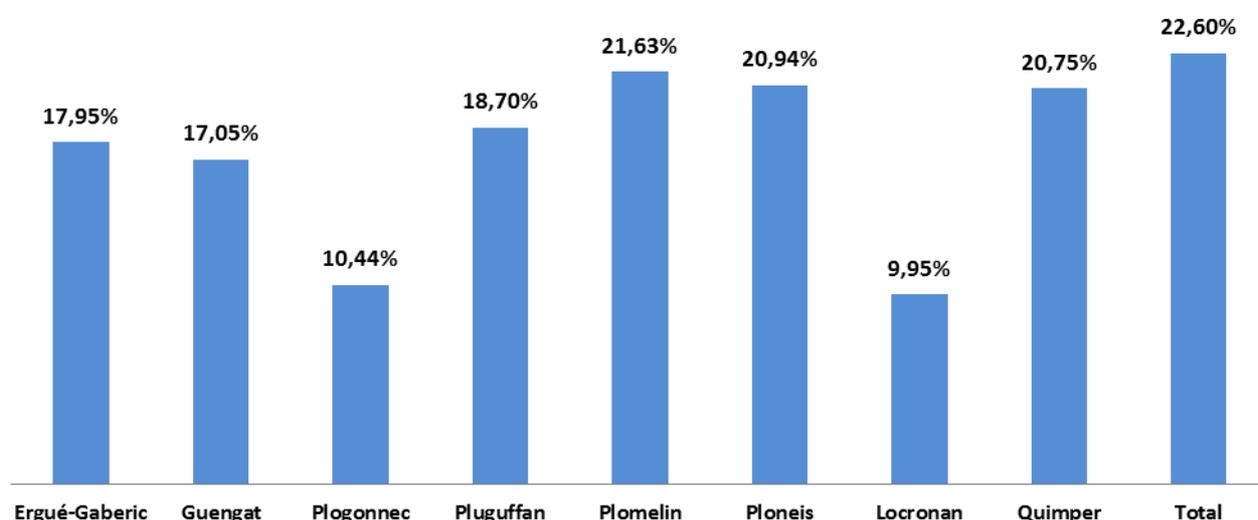
2.13 – COMPOSTEURS MIS À DISPOSITION

Aujourd'hui, près de 6 000 foyers disposent d'un composteur fourni par la collectivité.

➤ Milieu des années 1990	760 composteurs
➤ 2007.....	1 994 composteurs
➤ 2008.....	1 089 composteurs
➤ 2009.....	797 composteurs
➤ 2010.....	498 composteurs
➤ 2011.....	454 composteurs
➤ 2012.....	234 composteurs
➤ 2013.....	147 composteurs

Les demandes ont tendance à baisser. Une nouvelle campagne de communication sera faite pour sensibiliser les foyers ne disposant pas encore de composteurs et, suite à la dernière semaine européenne de réduction des déchets, nous avons eu de nouvelles demandes.

Taux d'équipement de composteurs 2013



2.2 – NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Type de conteneur	Ergué-Gabéric	Guengat	Locronan	Plogonnec	Plomelin	Plonéis	Pluguffan	Quimper	TOTAL
Colonne ou silo à verre	11	4	3	3	9	4	7	106	147
Conteneur à papiers	5	4	2	3	3	1	3	40	61
Conteneur à plastiques	5	4	2	3	3	1	3	70	91

2.3 – FRÉQUENCE DES COLLECTES

La fréquence de collecte est variable sur le territoire de QUIMPER COMMUNAUTÉ en fonction des différentes communes et des quartiers :

- ERGUÉ-GABÉRIC..... C₂ et C₁ sur les écarts
- GUENGAT..... C₁
- LOCRONAN C₁ et C₂ dans le centre bourg pendant l'été
- PLOGONNEC C₁
- PLOMELIN..... C₂ et C₁ sur les écarts
- PLONÉIS..... C₁
- PLUGUFFAN C₂ et C₁ sur les écarts
- QUIMPER C₆ en hyper centre et C₂

2.31 – COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte sélective s'effectue simultanément avec la collecte des déchets ménagers, à l'aide de bennes bi-compartmentées. Sa fréquence est d'une fois par semaine.

La fréquence de collecte des points d'apports volontaires est liée au taux de remplissage des conteneurs, sachant qu'à titre indicatif, elle est d'une fois par semaine pour le verre et le papier et de deux fois par semaine pour le plastique.

2.32 – COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Une collecte des encombrants sur appel téléphonique a lieu sur l'ensemble des communes de QUIMPER COMMUNAUTÉ, avec une fréquence d'une fois tous les trois à quatre mois.

2.4 – LES DÉCHÈTERIES

QUIMPER COMMUNAUTÉ dispose de cinq déchèteries, avec la mise en service du site de QUILLIHUEC (ERGUÉ GABÉRIC) fin 2012, en plus de celles situées sur la commune de QUIMPER : QUIMPER EST et QUIMPER NORD, sur la commune de GUENGAT : Kerdrein et sur la commune de PLUGUFFAN : Kerbenhir.

Les déchèteries sont ouvertes les jours fériés, exceptés les 1^{er} mai, 1^{er} janvier et 25 décembre, de 9 heures à 12 heures.

Sur les déchèteries, sont accueillis tous les produits : gravats, encombrants, déchets végétaux, ferrailles, appareils ménagers, papiers, cartons, bois, huile, déchets ménagers spéciaux, flaconnages plastiques, verre, D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques).

Depuis 2013, dans les déchèteries de QUIMPER EST et de QUILLIHUEC, un caisson réservé à la collecte du plâtre est mis en place.

Les artisans et commerçants peuvent accéder aux déchèteries de QUIMPER EST, de Kerdrein et de Kerbenhir et Quillihuec, avec des véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes. L'accès leur est interdit à la déchèterie de QUIMPER NORD. Les dépôts de déchets non valorisables leur sont facturés.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a également mis en œuvre une collecte des déchets d'amiante lié, tous les premiers samedis de chaque mois, sur le centre de stockage de déchets inertes de Kerhoaler à Pluguffan. Cette collecte est réservée exclusivement aux habitants de QUIMPER COMMUNAUTÉ.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES DE QUIMPER COMMUNAUTÉ

		Matin	Après-midi
Déchèterie de QUIMPER EST 14 rue du Tro Breiz ZI de Kergonan	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H / 12 H	14 H / 19 H
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H / 12 H	14 H / 18 H
Déchèterie de QUIMPER NORD 62 route de Plogonnec Déchèterie de QUILLIHUEC (Ergué Gabéric)	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H 30
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
Déchèterie de KERDREIN (Guengat)	Horaires d'été		
	Du lundi au vendredi		14 H / 18 H
	Le samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au vendredi		14 H / 18 H
	Le samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
Déchèterie de KERBENHIR (Pluguffan)	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H 30
	Le dimanche	9 H 00 / 12 H	
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
Centre de stockage de déchets inertes de KERHOALER (Pluguffan) (collecte amiante)	Tous les 1 ^{ers} samedis de chaque mois 9 H 00 – 12 H 30		

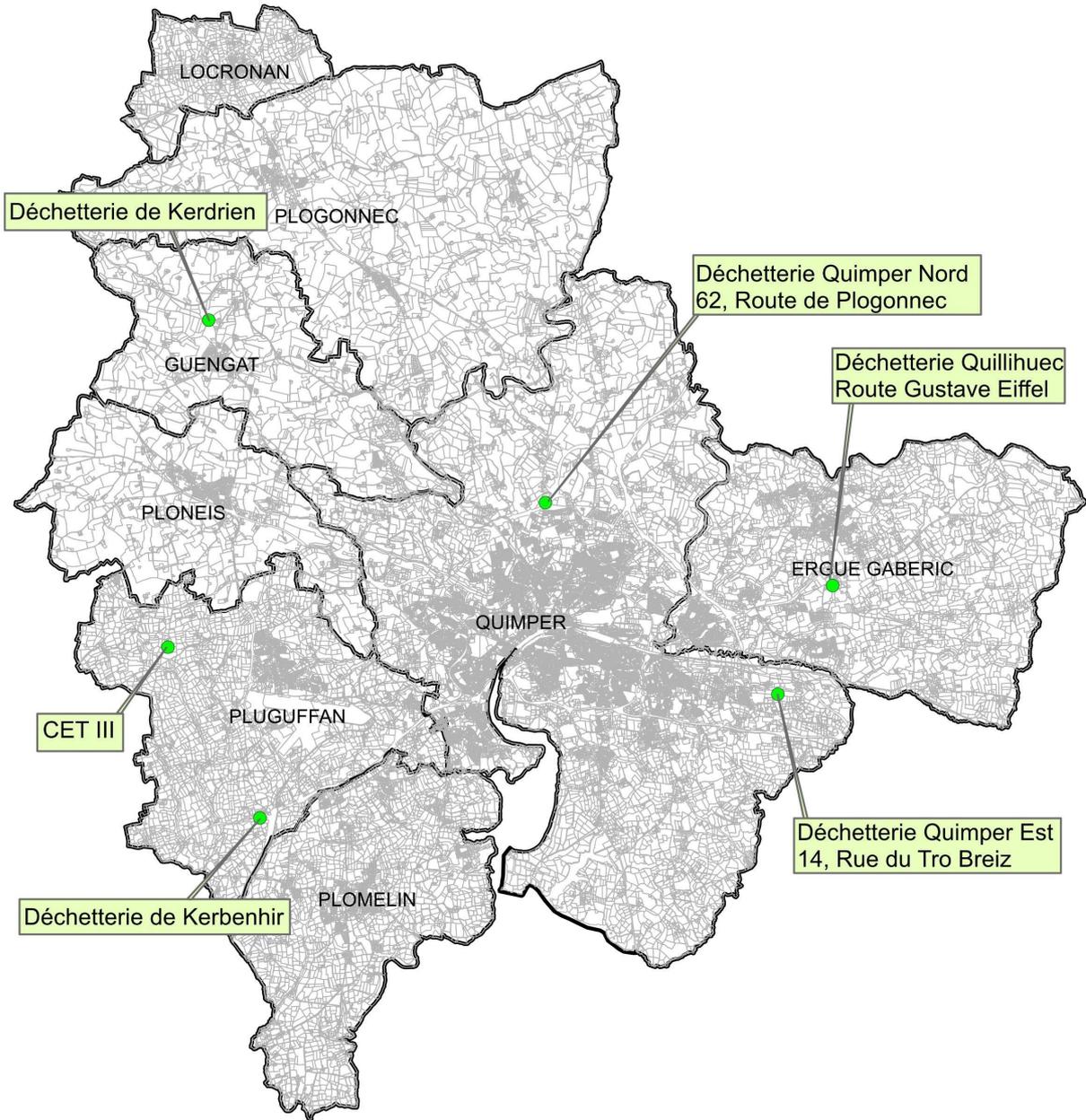
D) – CENTRE DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES

- du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Ce centre est réservé en priorité, à tous les apports de QUIMPER COMMUNAUTÉ. Les apports de chantiers privés sont autorisés, en privilégiant les apports de QUIMPER COMMUNAUTÉ et des communes qui la composent.

En 2013, le centre a reçu 11 831 tonnes. La part des chantiers privés venant sur le site est de 34,92 %, soit en diminution par rapport à 2012 où ils représentaient 44,27 %.

Sur la carte ci-dessous, est reporté l'ensemble des déchèteries de QUIMPER COMMUNAUTÉ, ainsi que le centre de stockage de déchets inertes.



III - TONNAGES ET COLLECTES

3.1 – COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS (en tonnes)

	2012	2013	% d'évolution	Ratio ¹
ERGUE-GABERIC	1 667,14	1 661,97	- 0,31 %	197,22
GUENGAT	312,68	314,68	+ 0,64 %	184,56
LOCRONAN	224,75	229,42	+ 2,08 %	278,42
PLOGONNEC	621,76	603,76	- 2,90 %	193,33
PLOMELIN	990,26	1 007,71	+ 1,76 %	233,00
PLONEIS	374,11	387,72	+ 3,64 %	182,89
PLUGUFFAN	768,01	745,10	- 2,98 %	200,84
QUIMPER	16 564,74	16 265,01	- 1,81 %	243,39
TOTAL	21 523,45	21 215,37	- 1,43 %	232,98

La production de déchets continue de diminuer avec plus de 300 tonnes de déchets ménagers collectées en moins sur le territoire de QUIMPER COMMUNAUTÉ. Cette baisse de tonnage est équivalente à la production annuelle de déchets ménagers collectés sur la commune de GUENGAT.

Ces résultats sont liés à plusieurs facteurs :

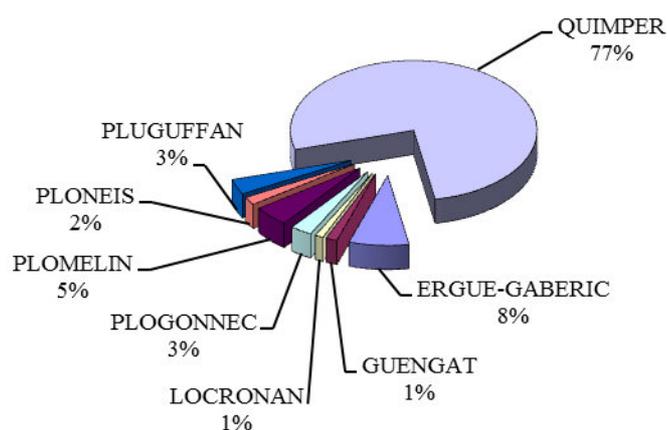
- la politique de prévention des déchets engagée par QUIMPER COMMUNAUTÉ et, en particulier, le succès de l'opération de compostage individuel ;
- certainement, une baisse de la consommation des ménages comme le montrent les chiffres du 1^{er} semestre 2013. Après l'été, le tonnage collecté est en hausse sensible par rapport aux mêmes mois de l'année 2012 ;
- la poursuite du développement de la collecte sélective avec une sensibilisation constante avec les « LETTRE DU TRI » malgré une baisse des tonnages collectés en 2013, surtout au niveau des papiers journaux.

Les ratios de collecte sont toujours plus élevés sur la commune de QUIMPER, compte tenu du nombre important d'activités professionnelles (commerces, entreprises, administrations, etc.) collectées par le service public. Le taux le plus élevé est celui de LOCRONAN, en lien avec l'activité touristique et plus particulièrement pendant l'été.

L'augmentation sur la commune de PLONÉIS est en lien certainement avec l'augmentation de la population.

¹ Déchets collectés par an en kg/habitant en 2012 (population : recensement 2005 ou recensement intermédiaire)

Collecte des déchets ménagers



Sur le graphe ci-contre, on constate que 77 % des déchets sont collectés sur la commune de QUIMPER.

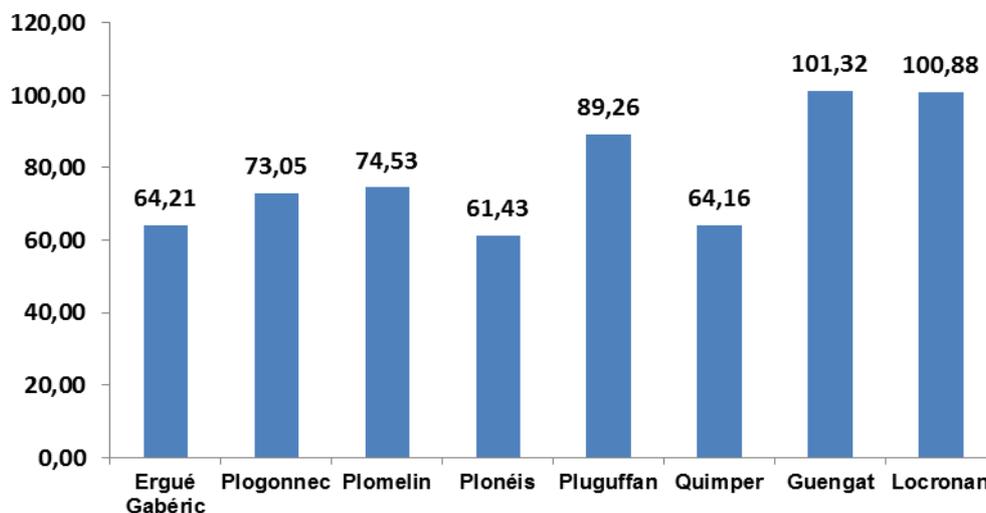
3.2 – COLLECTES SÉLECTIVES : VERRE, PAPIER ET CARTON, PLASTIQUES (EN TONNES)

3.21 – TONNAGES

	Verre	Papier/Carton		Plastique		Métaux		TOTAL
		Porte à porte	Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire	
ERGUE-GABERIC	211,72	220,528	68,776	27,325	6,528	5,394	0,809	541,08
GUENGAT	85,77	45,766	30,238	5,671	3,729	1,119	0,462	172,75
LOCRONAN	45,44	23,573	9,860	2,921	0,674	0,577	0,083	83,13
PLOGONNEC	95,36	87,998	28,626	10,904	2,768	2,152	0,343	228,15
PLOMELIN	141,18	138,017	20,459	17,102	1,983	3,376	0,246	322,36
PLONEIS	52,25	62,199	6,079	7,707	0,422	1,521	0,052	130,23
PLUGUFFAN	190,62	87,308	35,494	10,818	4,257	2,136	0,527	331,16
QUIMPER	1 920,93	1 564,038	523,418	193,798	41,946	38,257	5,195	4 287,58
TOTAL	2 743,27	2 229,43	722,95	276,25	62,31	54,53	7,72	6 096,45

3.22 – RATIOS DE COLLECTE (KG/AN/HABITANT)

Le graphe ci-après, reprend l'ensemble des tonnages de verre, papier, carton et plastique, collectés sur chaque commune. Des différences notables sont constatées entre les communes qui sont liées en partie par la proportion d'habitat collectif ne disposant pas de collecte sélective au porte à porte, par la position de certains points d'apports volontaires attractifs (proches de commerces du type supermarchés) ou des lieux de travail des habitants.



Sur le tableau suivant, sont repris en détail les tonnages par matériaux et par communes.

	Verre	Papier/ Carton	Plastique	Métaux
ERGUE-GABERIC	25,12	34,331	4,02	0,74
GUENGAT	50,30	44,577	5,51	0,93
LOCRONAN	55,15	40,574	4,36	0,80
PLOGONNEC	30,53	37,344	4,38	0,80
PLOMELIN	32,64	36,642	4,41	0,84
PLONEIS	24,65	32,207	3,83	0,74
PLUGUFFAN	51,38	33,100	4,06	0,72
QUIMPER	28,75	31,237	3,53	0,65
MOYENNE QUIMPER COMMUNAUTE	30,13	32,422	3,72	0,68

3.23 – ÉVOLUTION

Le tonnage des emballages sélectifs collectés a baissé de manière assez significative. Cette baisse s'est constatée surtout au début de l'année 2013. À partir de l'été, les tonnages ont à nouveau augmenté par rapport à la même période en 2012. C'est le même constat que pour la collecte des déchets ménagers. Ce phénomène a été constaté sur plusieurs autres collectivités sur lesquelles la société VEOLIA PROPRETÉ est en contrat.

La baisse est surtout ressentie sur les papiers journaux (- 130 tonnes environ) et sur les plastiques (24 tonnes). Le tonnage du verre diminue légèrement (- 0,5 %). Par contre, la collecte des métaux est en augmentation (+ 20 % par rapport à 2012). Il est bon de rappeler que c'est seulement depuis 2011 qu'il est demandé aux habitants de mettre dans leur sac jaune les boîtes de conserves et autres emballages en métaux. À travers ce dernier chiffre, on peut raisonnablement penser que les baisses de tonnage collectés en sélectif ne sont pas liées à un désengagement des habitants sur le tri sélectif.

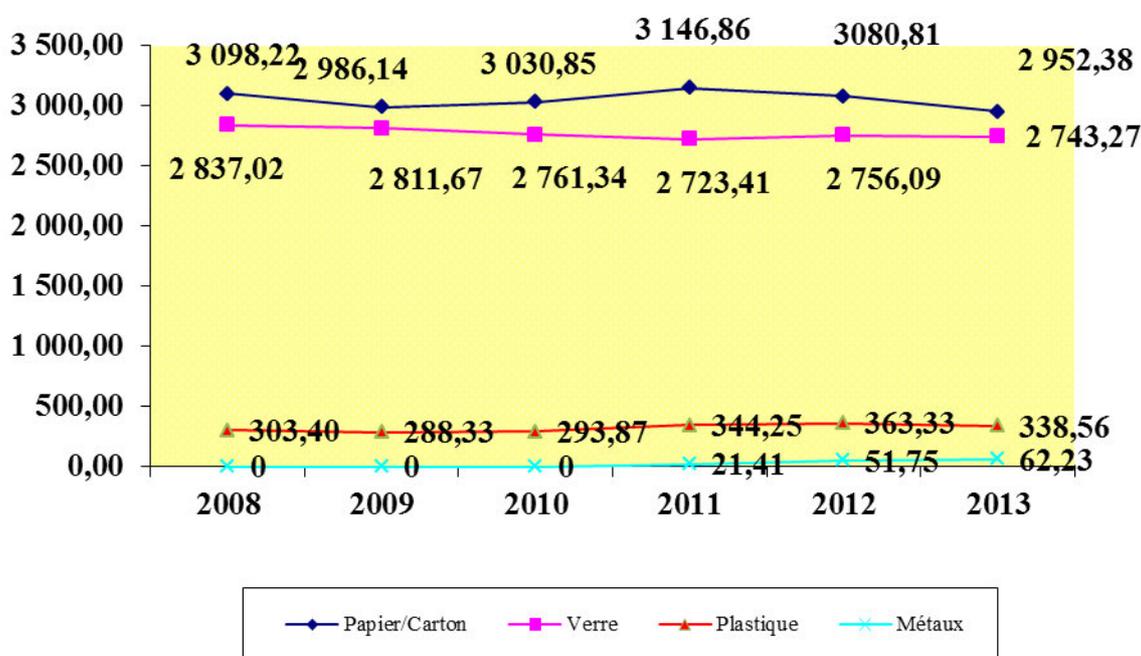
Avec le contrat de collecte, notre prestataire réalise des caractérisations du contenu des sacs jaunes et des bacs jaunes après la collecte. Le bilan 2013 met en évidence un tri moins bon dans les secteurs où la proportion de bacs jaunes est plus importante et dans certaines communes comme PLONÉIS.

Les résultats montrent un taux de refus moyen de l'ordre de 10,60 % et que le contenu du sac jaune est composé de :

- 67,0 % de papiers
- 16,0 % de cartonnettes
- 2,5 % de briques alimentaires
- 10,8 % de plastique
- 2,1 % de métaux

A ces résultats, on constate que malgré les bons taux de refus sur QUIMPER COMMUNAUTE, le travail de communication sur les consignes de tri est un travail de longue haleine qui nécessite d'être poursuivi, voire intensifié. Pour relativiser notre taux de refus, il faut rappeler que d'après les sources d'ECO EMBALLAGES, le taux de refus en FRANCE est en moyenne à 23 %.

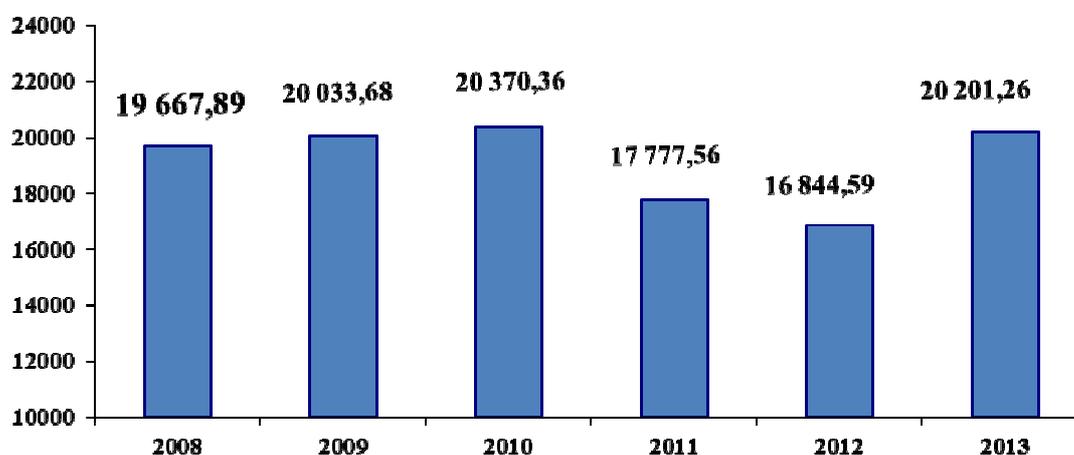
Évolution Verre Papier/Carton Plastique et Métaux 2007-2013



3.24 – LES DÉCHÈTERIES

Apports 2013	Papier/ Carton	Ferraille/ Appareil ménager	Verre	Plâtre	Encombrant	Incinérable	Taille	Gravats	Bois	TOTAL
Quimper Est	245,98	285,02	188,14	79,50	933,55	647,58	1 545,49	1 130,48	914,04	5 969,78
Quimper Nord	126,14	219,46			535,41	478,98	1 968,49	1 014,38	585,03	4 927,89
Ergué Gabéric	51,42	98,54		32,68	213,58	176,44	1 398,30	434,96	259,76	2 665,68
Guengat	33,12	59,92			501,28		676,55	336,25		1 607,12
Pluguffan	136,22	214,36			720,82	419,72	2 064,44	856,43	618,80	5 030,79
TOTAL	592,88	877,30	188,14	112,18	2 904,64	1 722,72	7 653,27	3 772,50	2 377,63	20 201,26

Evolution des déchèteries de Quimper Communauté 2008-2013



Sur les deux derniers exercices, nous avons constaté une très forte baisse du tonnage reçu dans les déchèteries due à la mise en service des deux nouveaux sites sur le territoire de la commune de QUIMPER : QUIMPER NORD et QUIMPER EST. Ceci était dû pour beaucoup à des baisses de tonnages apportés par les professionnels du fait de la mise en place des dispositifs de sécurité qui empêchent tout déversement par camions bennes.

La hausse observée pour l'année 2013 est essentiellement due à la mise en service de la 5^{ème} déchèterie de QUIMPER COMMUNAUTÉ à QUILLIHUEC sur la commune d'ERGUÉ GABÉRIC. Ce site a été mis en service au tout début du mois de décembre 2012. Le tonnage reçu sur l'année 2013 est de près de 2 700 tonnes. Cependant à périmètre identique, on note une augmentation du tonnage de 4,4 % entre 2012 et 2013. Cette hausse est due essentiellement aux apports de déchets végétaux qui ont une augmentation de + 12 %, soit 700 tonnes et dans une moindre mesure des gravats avec 200 tonnes supplémentaires.

On constate que le tonnage global des déchets encombrants et incinérables est en diminution de 6,7 %, soit environ 300 tonnes de moins.

Le rééquilibrage entre les différentes déchèteries s'est poursuivi avec la mise en service de la déchèterie de QUILLIHUEC.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a mis des caissons sur les déchèteries de QUIMPER EST et de QUILLIHUEC pour la collecte du plâtre. Ces caissons ont été mis en place en 2013 et ont permis de récupérer 112 tonnes de plâtre.

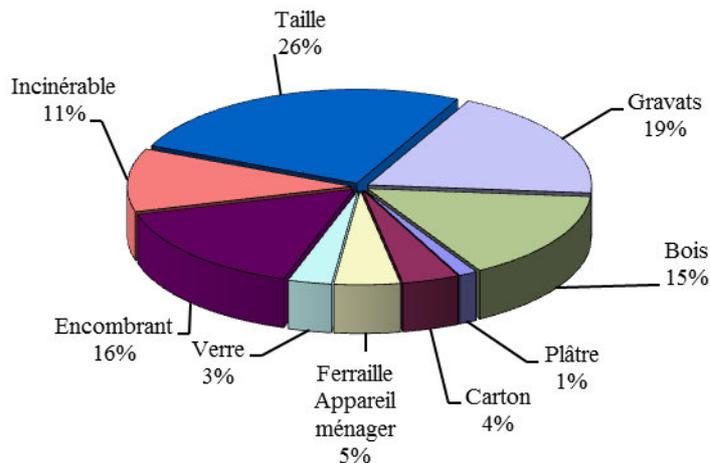
La société VEOLIA, dans le cadre de l'exploitation, a mis en place un comptage des usagers sur l'ensemble des déchèteries. Sur l'année 2013, près de 340 000 entrées ont été enregistrées avec la plus grosse affluence sur la déchèterie de PLUGUFFAN qui à elle seule reçoit 94 000 apporteurs dans l'année, suivie de près par QUIMPER EST avec 91 000 apporteurs. Cependant, les résultats montrent que c'est QUIMPER EST qui reçoit le plus d'usagers en pointe avec 400 entrées les samedis.

Les chiffres indiquent, qu'hormis le samedi qui est le jour de pointe, la plus forte activité a lieu le lundi, avec les journées les plus faibles en terme d'affluence les mardis et jeudis. La fréquentation est plus forte les après-midis, en particulier sur la plage horaire 14 h/16 h. Par contre sur la tranche 9 à 10 h, le nombre d'usagers est extrêmement faible.

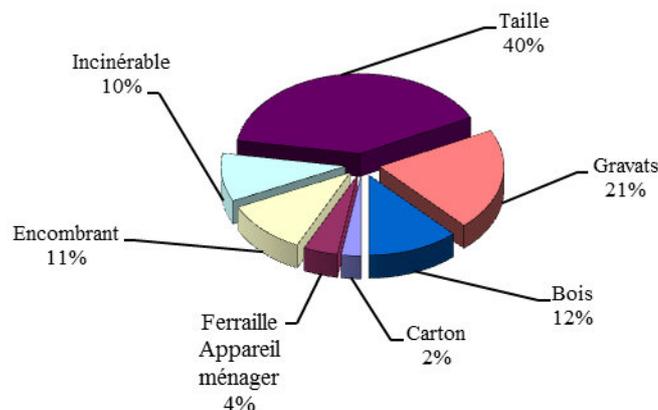
Sur l'année 2013, l'utilisation du packmat qui permet de compacter les déchets dans les caissons, afin de limiter les enlèvements et de ce fait les kilomètres, a rencontré beaucoup de difficultés dans la planification de son intervention. La société, à périmètre identique à 2012, a enregistré près de 16 % de mouvements de caissons supplémentaires. Elle a prévu de reprendre ce point en priorité qui lui engendre des coûts supplémentaires.

Le taux de valorisation matière (hors gravats) sur les déchèteries atteint 39,52 %.

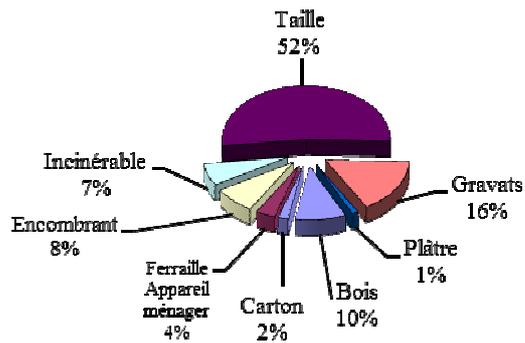
Apports à la déchèterie de Quimper Est



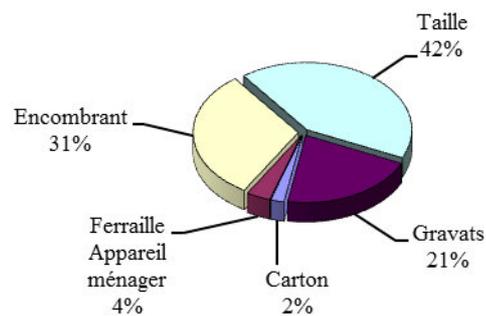
Apports à la déchèterie de Quimper Nord



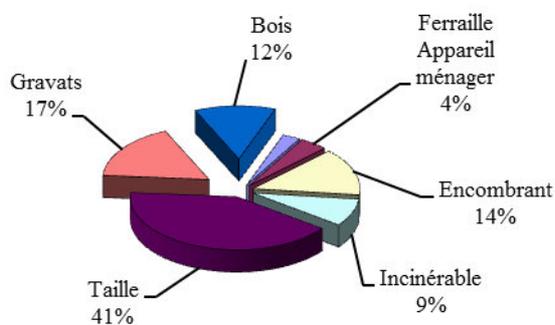
**Apports à la déchèterie de Quillhuec
Ergué Gabéric**



**Apports à la déchèterie de Kerdrein
Guengat**



**Apports à la déchèterie de Kerbenhir
Pluguffan**



Le tonnage des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) a augmenté en 2013 (585 tonnes) contre 563 tonnes en 2012, soit une hausse de près de 4 %.

Par ailleurs, sur les cinq déchèteries, sont collectés les déchets ménagers spéciaux (peintures, acides, solvants, produits phytosanitaires, etc.). Le tonnage a été de 197,5 tonnes en 2013.

3.25 – LES COLLECTES DIVERSES

Le tonnage de carton collecté en centre-ville de QUIMPER est de 152,76 tonnes et 2,1 tonnes sur le bourg de LOCRONAN.

IV - TRAITEMENT - VALORISATION

4.1 – TRAITEMENT

Pour le traitement de ces déchets ménagers, QUIMPER COMMUNAUTE adhère au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER). L'ensemble des tonnages d'ordures ménagères collectés et les déchets incinérables issus des déchèteries est traité au niveau de cette unité de valorisation et d'élimination des déchets, basée à BRIEC DE L'ODET.

QUIMPER COMMUNAUTE a un contrat pour le traitement des encombrants collectés dans les déchèteries, avec le centre d'enfouissement technique de LAVAL dans la MAYENNE.

4.2 – VALORISATION MATIÈRE

QUIMPER COMMUNAUTE a développé depuis plusieurs années, la valorisation des déchets. Pour cela, des contrats ont été passés avec différentes entreprises :

- Verre SAINT GOBAIN EMBALLAGES à COGNAC (16)
- Emballages plastiques..... VALORPLAST
- Papiers CHAPELLE DARBLAY à GRAND COURONNE (76)
- Cartons..... EUROPACK à GRAND COURONNE (76)
- Ferrailles QUIMPER RÉCUPÉRATION à QUIMPER (29)
- Déchets végétaux ECOSYS à NANTES (44)

Ceci a permis, sur l'année 2013, de valoriser plus de 19 112 tonnes de déchets sur les 48 357 tonnes produites sur QUIMPER COMMUNAUTE, **soit un taux de valorisation matière de 39,52 %, en légère baisse par rapport à 2012 où le taux était de 40,18 %.**

4.3 – VALORISATION ENERGÉTIQUE

Les déchets ménagers ainsi que les incinérables de déchèterie sont traités à l'unité du SIDÉPAQ de BRIEC DE L'ODET. Cette unité est équipée d'un groupe turboalternateur qui permet de transformer la chaleur en électricité, ensuite revendue. Fin 2010, une valorisation supplémentaire a été réalisée par la création de serres de production de tomates à proximité de l'usine. Un réseau a été posé entre l'usine et les serres pour couvrir leurs besoins tout au long de l'année.

En 2013, le tonnage de déchets apporté par QUIMPER COMMUNAUTÉ a été de 23 203 tonnes. Ces apports ont permis de produire 10 934 MWh, soit l'équivalent d'une consommation électrique de l'ordre de 2 000 foyers.

De ce fait, aujourd'hui, le **taux de valorisation global** des déchets sur QUIMPER COMMUNAUTÉ est de 85,9 %.

V - INDICATEURS FINANCIERS

5.1 – MODALITÉS D'EXPLOITATION

QUIMPER COMMUNAUTÉ a délégué le traitement des déchets au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER), qui traite par incinération dans une usine située à BRIEC de l'ODET (29).

L'ensemble des autres activités : collectes sélectives, gestion des déchèteries, tri sélectif, traitement, est confié à des entreprises privées sous la forme de contrats de prestations de services. Le principal partenaire de QUIMPER COMMUNAUTÉ est la société GRANDJOUAN ONYX.

QUIMPER COMMUNAUTÉ gère avec son propre personnel, la gestion du parc de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers et du parc de conteneurs pour la collecte sélective.

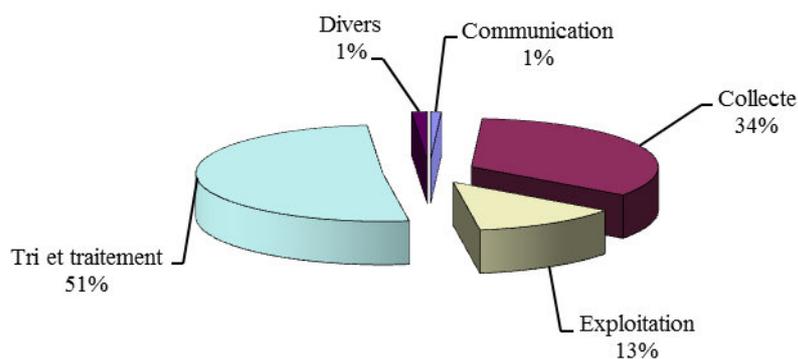
5.2 – ELÉMENTS FINANCIERS

Les principales lignes du budget de fonctionnement sont les suivantes :

5.21 – LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Collecte	
▸ Ordures ménagères et collecte sélective	2 356 309,86 € TTC
▸ Colonnes d'apport volontaires	177 251,91 € TTC
▸ Cartons en centre-ville de QUIMPER	51 232,99 € TTC
▸ Encombrants	4 799,29 € TTC
▸ Lavage des conteneurs	155 026,99 € TTC
▸ Fourniture de sacs de collecte sélective	72 975,87 € TTC
▸ Fourniture de composteurs	0,00 € TTC
Exploitation des décharges et déchèteries	
▸ Exploitation CET de classe III	95 748,95 € TTC
▸ Exploitation des déchèteries	957 704,60 € TTC
Tri et traitement	
▸ Broyage des déchets végétaux	253 432,36 € TTC
▸ Recyclage des papiers cartons archives	20 155,17 € TTC
▸ Produits issus de la collecte sélective	472 203,51 € TTC
▸ Plâtres et amiantes issus des déchèteries	15 179,39 € TTC
▸ Valorisation du bois issu des déchèteries	83 401,13 € TTC
▸ Enfouissement en centre de classe II	294 911,85 € TTC
▸ Enlèvement et traitement des DMS	114 179,24 € TTC
▸ Traitement des OM à l'UIOM de Briec	2 957 078,00 € TTC
Communication	76 122,42 € TTC
Divers	
▸ Locations, broyage déchets verts particuliers et autres frais	110 971,48 € TTC
TOTAL	8 268 685,01 € TTC

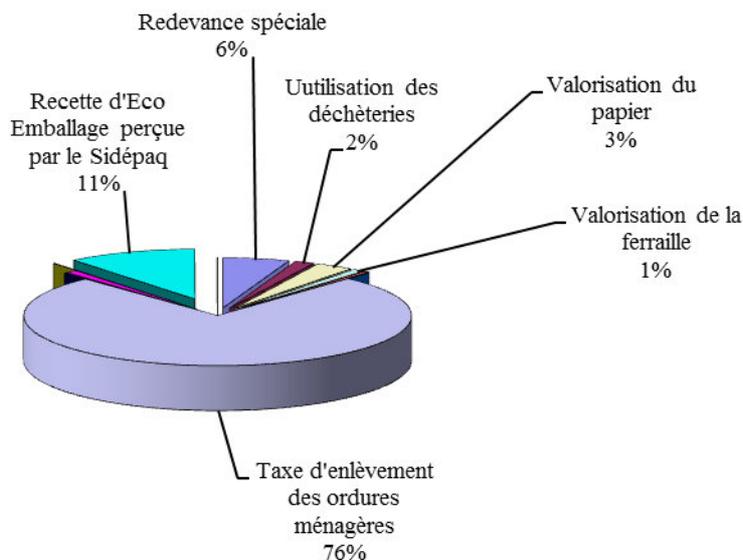
Dépenses de fonctionnement



5.22 – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
▸ Redevance spéciale	583 711,68 € TTC
▸ Utilisation des déchèteries de QUIMPER COMMUNAUTÉ	170 850,92 € TTC
▸ Valorisation du papier	331 338,26 € TTC
▸ Valorisation de la ferraille	101 099,34 € TTC
▸ Récupération des batteries au plomb	5 391,60 € TTC
▸ Redevance des déchets d'équipements électriques et électroniques (D 3 E)	37 595,02 € TTC
▸ Revente d'électricité à EDF panneaux photovoltaïques (2 ans)	12 857,00 € TTC
▸ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	8 056 169,00 € TTC
▸ Subvention du Département pour la communication et semaine de réduction des déchets	20 609,00 € TTC
▸ Subvention du Département pour le plan local de prévention	100 431,00 € TTC
▸ Participation pour l'acquisition de composteurs	5 864,60 € TTC
▸ Recette d'ECO-EMBALLAGES perçue par le SIDÉPAQ	1 133 394,91 € TTC
▸ Divers	3 120,98 € TTC
TOTAL	10 562 433,31 € TTC

Recettes de fonctionnement



5.23 – LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
› Études géotechniques et levés topographiques	12 725,12 € TTC
› Matériel et mobilier de bureau	6 101,47 € TTC
› Achats de conteneurs et colonnes	69 658,39 € TTC
› Démolition de KERJÉQUEL - QUIMPER	502,32 € TTC
› Création et maîtrise d'œuvre de la déchèterie à ERGUÉ-GABÉRIC	42 496,35 € TTC
› Travaux de conteneurs enterrés	40 281,28 € TTC
› Création et maîtrise d'œuvre de locaux techniques	29 571,05 € TTC
TOTAL	201 335,98 € TTC

VI - PRODUCTION ET VALORISATION

GESTION DES DECHETS – ANNEE 2013

PRODUCTION	
➤ ORDURES MÉNAGÈRES	21 215,37
➤ VERRE	2 555,13
➤ PAPIERS ET CARTONS	3 105,14
➤ PLASTIQUE	338,55
➤ MÉTAUX	62,25
➤ ENCOMBRANTS	96,62
➤ DÉCHÈTERIE DE QUIMPER EST	5 969,78
➤ DÉCHÈTERIE QUIMPER NORD	4 927,89
➤ DÉCHÈTERIE DE GUENGAT	1 607,12
➤ DÉCHÈTERIE DE PLUGUFFAN	5 030,79
➤ DÉCHÈTERIE D'ERGUÉ GABÉRIC	2 665,68
➤ DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX	197,53
➤ D 3 E	585,59
TOTAL	48 357,44

VALORISATION : 19 111,91 TONNES– SOIT 39,52 %

	COLLECTES SELECTIVES	DÉCHÈTERIE ERGUÉ GABÉRIC	DÉCHÈTERIE QUIMPER EST	DÉCHÈTERIE QUIMPER NORD	DÉCHÈTERIE GUENGAT	DÉCHÈTERIE PLUGUFFAN
➤ VERRE	2 555,128		188,140			
➤ PAPIERS	3 105,137	51,420	245,98	126,14	33,12	136,22
➤ CARTONS						
➤ PLASTIQUE	338,553					
➤ MÉTAUX COLLECTE SÉLECTIVE	62,249					
➤ BOIS		259,760	914,04	585,03	0,000	618,80
➤ DÉCHETS VERTS		1 398,300	1 545,490	1 968,490	676,550	2 064,440
➤ ACIER INCINÉRE	689,180					
➤ ALUMINIUM INCINÉRE	86,850					
➤ FERRAILLES		98,540	285,02	219,460	59,92	214,36
➤ APPAREILS MÉNAGERS						
➤ D 3 E	585,590					
TOTAL	7 422,687	1 808,020	3 178,670	2 899,120	769,590	3 033,820